

ENTRETIEN

sport.union@sonapresse.com

Brice Mbika : " Nous pensons que cette décision ne souffre d'aucune interprétation "

DANS l'entretien ci-dessous, le président de la Ligue nationale de football (Linaf) porte un regard sur les mesures gouvernementales liées à la pandémie du coronavirus et leur impact sur le championnat national. Aussi, aborde-t-il la préoccupation financière soulevée par les dirigeants des clubs, au lendemain de l'annulation des 5e et 8e journées du championnat de D1 et D2.

Propos recueillis par Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

L'union : Monsieur le président, comment appréciez-vous les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du coronavirus ?

Brice Mbika : Merci déjà pour l'opportunité que vous offrez à la Ligue nationale de football (Linaf) de pouvoir s'exprimer sur cette question d'actualité. Tout le monde est au courant que ce week-end, nous aurons dû jouer la 5e journée du championnat pour le compte de la D2, et la 8e pour la D1. Tout avait été mis en œuvre pour que ces rencontres puissent se jouer. Malheureusement, au regard de l'actualité mondiale liée à la propagation de la pandémie du coronavirus qui n'épargne aucun continent aujourd'hui, le gouvernement a dû prendre une décision. Laquelle consiste à une série de mesures allant dans le sens de la prévention et de la protection contre ce que j'appellerais désormais, une pandémie. Étant donné que la santé n'a pas de prix, nous tenons déjà à saluer ces mesures de riposte gouvernementale, même si, celles-ci touchent également nos activités. À savoir, le sport en général et le football en particulier.



Brice Mbika Ndjambou : « Cette position de la fédération vient conforter notre décision. »

La Linaf et la Fégafoot ont décidé, finalement, de suspendre leurs activités. Vous êtes-vous concertés avant de prendre cette décision ?

- Non ! Il faut dire que le gouvernement, dans son communiqué, a été très clair et très explicite. Il nous a été demandé de suspendre, sur l'ensemble du territoire, les événements sportifs nationaux, et d'organiser à huis clos, tous les événements sportifs à caractères internationaux. Tel que dit, nous pensons que cette décision ne souffre d'aucune interprétation. Le championnat étant pour nous, l'événement sportif à caractère national, nous avons simplement dû, vendredi soir à la suite du communiqué télévisé, entrer en contact avec l'ensemble des équipes qui devaient jouer le week-end. Et nous avons décidé d'annuler tous les matches, aussi bien de D1 que de D2.

Pourquoi n'avoir pas fait jouer ces matches à huis clos, vu que les clubs avaient déjà effectué les déplacements ?

- Ce qui nous satisfait davantage dans la décision que nous avons prise, c'est que le samedi dans l'après-midi, nous avons reçu un communiqué de la Fégafoot via les réseaux sociaux, allant dans le sens de la mesure gouvernementale, sans proposition de huis clos. Cette position de la Fédération vient conforter notre décision. Si ces mesures avaient été rendues publiques plus tôt dans la journée, je pense que nous aurons certainement mené une démarche en direction de la Fédération et du ministère des Sports, en vue de solliciter une dérogation pour des matches à huis clos. Malheureusement, nous n'avons pas eu de marge de manœuvre en termes de temps.

Prévoyez-vous un remboursement pour ces équipes ?

- La question, effectivement, nous avait déjà été posée par certains dirigeants de clubs. Si remboursement il y a à faire, je suppose qu'il reviendra à la Linaf de le faire. Cependant, ce

qui est bien, c'est que le budget de la Linaf est mis en place par lesdits clubs. Lesquels savent que dans le budget mis en place cette saison, il n'existe aucune marge de manœuvre susceptible de compenser ce genre de dépenses. C'est pourquoi, la chose qu'il y a à faire pour l'instant, c'est de rester ensemble avec les clubs, à un point où nous ne faisons que constater. Mais, ce que nous allons faire de notre côté, c'est de recenser pour chaque équipe, l'ensemble des dépenses engagées et nous allons constituer un dossier que nous présenterons à la Fédération gabonaise de football et au ministère des Sports, pour voir dans quelle mesure il va falloir faire des efforts supplémentaires pour ce cas de force majeure.

Maintenant que les championnats sont à l'arrêt, en quoi consistent désormais les activités de la Linaf ?

- Comme vous le savez, cette suspension intervient au moment où, en réalité, nous

emboitions déjà la trêve internationale. Vu qu'après ces 5e et 8e journées, nous devons tout arrêter pour reprendre le championnat le week-end du 4 au 5 avril prochain. Et, pendant cette période, il était déjà prévu que nous préparons avec les clubs, les justifications de l'utilisation de la première tranche de la subvention. C'est une obligation que nous allons remplir dès cette semaine ou la semaine prochaine, pour boucler ce dossier. Tout comme le dossier des play-offs que nous devons encore regarder. C'est dire simplement qu'il y a de la matière, et que nous avons du travail. Juste qu'il va falloir limiter ces activités pour des raisons de santé publique, tout en espérant que les choses s'améliorent vite, au risque d'empiéter sur le calendrier. Nous allons nous réunir et, certainement, opter pour deux ou trois jours de travail par semaine, pour pouvoir expédier les affaires courantes et également mener un ensemble d'activités qui consiste à préparer la reprise.

La fin du championnat est prévue au mois de juin. Que se passera-t-il si la situation actuelle venait à perdurer ?

- Je tiens quand même à souligner que, jusqu'au moment où nous parlons, il n'y a pas péril en la demeure. Nous pensons tenir le calendrier, comme nous l'avons bien démarré. Si nous reprenons le championnat le week-end du 4 au 5 avril, il est censé s'arrêter le week-end du 6 au 7 juin prochain, avec le dernier match des play-offs. Cependant, si d'aventure, les choses venaient à se compliquer, c'est-à-dire au point de ne même plus être capable de reprendre la compétition jusqu'au mois de juin, il faut dire, comme on l'assiste actuellement ailleurs, que le débat se posera, on discutera, et tous les acteurs autour de la table apprécieront de façon sérieuse, avec tout ce que cela comporte comme jurisprudence.

Photo: Wilfried MBINAH/L'Union